



Restaurant scolaire et service d'accueil

Informations et tarifs

➡ POUR FACILITER LES DÉMARCHES UN SEUL DOSSIER D'INSCRIPTION

SERVICE D'ACCUEIL

MATIN ET SOIR

L'accueil des enfants est assuré chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de **7h00 à 8h30** et de **16h30 à 18h30**, dans les points suivants :

- * l'école Maternelle Kergomard, rue de Boulan
- * l'école Primaire A. France, rue A. France
- * l'école Primaire J. Ferry, rue E. Duplan (pour les enfants de l'école Primaire et Maternelle)
- * l'école Primaire P. Langevin, rue P. Langevin
pour les enfants des écoles primaires et maternelles des groupes LANGEVIN et DAUDET

Cet accueil concerne en priorité les enfants :

- résidant dans la commune
- dont les parents travaillent à deux
- dont le père ou la mère travaille et élève seul ses enfants.

MERCREDI

Un seul point d'accueil : tous les enfants sont accueillis à la Maternelle **P.KERGOMARD** (rue de Boulan 03.64.62.12.86), à partir de 7h00 jusqu'à 18h30, **dans la limite des places disponibles**

Le midi, ils sont transportés en bus au restaurant scolaire afin de prendre leur repas.

Pour les plus "petits" penser à donner un rechange marqué au nom de l'enfant pour les éventuels accidents "pipi".

Petites vacances : renseignements et inscriptions dans les accueils de loisirs auprès de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot 6 rue Emile Zola à ALBERT – 03.22.64.10.30 (**à partir de 4 ans**)

- Il est **impératif** d'accompagner l'enfant (maternel et primaire) jusqu'à l'accueil du personnel encadrant et de bien respecter les horaires.
- L'accompagnement des devoirs n'est pas assuré par le service de garderie
- **Administration de médicaments** : Les agents ne sont pas autorisés à administrer un médicament à l'enfant. Ce dernier pourra néanmoins, sur prescription médicale (attestation du médecin traitant), s'administrer lui-même tout appareillage détenu par lui (ventoline....).

En cas d'urgence et/ou d'accident l'agent d'accueil appellera simultanément le SAMU et les parents

TARIFS	SECTEUR	
Année scolaire 2021-2022	ALBERT	EXTERIEUR
Forfait Accueil du matin et soir	21.40 €	80.60 €
Forfait semaine de juillet	5.30 €	21.40 €
Mercredi par jour (repas compris)	8.70 €	16.00 €

Périodes de facturation

- en décembre : pour la période de **septembre à novembre**
- en janvier : pour le mois de **décembre**
- en avril : pour la période de **janvier à mars**
- en juillet : pour la période d'**avril à juillet**

Dès réception de la facture, le paiement est à envoyer à l'adresse indiquée (chèque libellé à l'ordre du trésor public)

RESTAURANT SCOLAIRE

L'inscription est obligatoire pour fréquenter le restaurant scolaire (Règlement intérieur du restaurant scolaire - mars 2018)

TARIFS jusqu'au 31-12-2021

TARIFS	Secteur	
Année scolaire 2021-2022	ALBERT	EXTERIEUR
<u>Ecoles élémentaires</u>		
Pour le 1 ^{er} enfant	45,30 €	
Pour le 2 ^{ème} enfant d'une même famille	39,30 €	
Pour le 3 ^{ème} enfant d'une même famille	34,30 €	
<u>Ecoles maternelles</u>		
Pour le 1 ^{er} enfant	40,10 €	
A partir du 2 ^{ème} enfant	35,30 €	
<u>Enfants des écoles fermées dans la région d'Albert</u>		
		59,50 €
<u>Enfants de l'extérieur hors écoles fermées</u>		
		63,50 €
<u>Enfants occasionnels (prix par repas)</u>		
		5,50 €
<u>Tarif semaine juillet</u>		
<u>Ecoles élémentaires</u>		
Pour le 1 ^{er} enfant	11,10 €	
Pour le 2 ^{ème} enfant d'une même famille	9,80 €	
A partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille	8,50 €	
<u>Ecoles maternelles</u>		
Pour le 1 ^{er} enfant	9,80 €	
A partir du 2 ^{ème} enfant d'une même famille	8,60 €	
<u>Enfants des écoles fermées dans la région d'Albert</u>		
		15,00 €
<u>Enfants de l'extérieur hors écoles fermées</u>		
		16,00 €
<u>Enfants occasionnels (prix au repas)</u>		
		5,50 €

Remboursement effectué à partir d'une semaine d'absence, sous réserve de la présentation d'un certificat médical.

A compter du 1^{er} juin 2021, API Restauration mettra en place une application « API MOBILE » :
URL : « restaurantscolairealbert.apimobile.fr »

Cette nouveauté permettra aux parents de consulter sur le téléphone, de manière pratique et facile, les menus proposés au restaurant scolaire. Cette application, pourra également vous informer de l'évolution de la prestation.

Correspondance

Mairie d'Albert
Service Enseignement
Place Emile Leturcq
BP 90204
80300 ALBERT

☎ 03.22.74.38.34

🌐 site web : www.ville-albert.fr/education-scolaire

✉ courriel : service.enseignement@mairie-albert.fr

